

2021-6108
Mai 2022
Dernière étiquette approuvée 2019-2670
Correction d'étiquette effectuée 2022-09-15

BIOSAFE SYSTEMS, LLC

OxiDate®

EN SOLUTION

Bactéricide/fongicide à large spectre et assainisseur de surface dure

COMMERCIAL

Une solution pour la répression ou la répression partielle des maladies sur les cultures étiquetées cultivées dans les serres, les champs et les systèmes hydroponiques, ainsi qu'un assainisseur pour les surfaces et l'équipement dans les serres.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION : 33469 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIFS : Peroxyde d'hydrogène 27 %
Acide peracétique 2,5 %



AVERTISSEMENT – POISON

DANGER- CORROSIF POUR LES YEUX
DANGER-IRRITANT DE LA PEAU

CONTENU NET : 1 à 1 050 litres

BioSafe Systems, LLC
22 Meadow Street
East Hartford (CT) 06108
É.-U.
Tél. : (888) 273-3088

ATTENTION :

Ne pas utiliser ce produit d'une manière différente que ce qui est indiqué sur l'étiquette. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui peut exposer les travailleurs ou d'autres personnes par contact, soit directement, soit indirectement par dérive. OxiDate agit par contact avec la surface des plantes traitées. Il est important de s'assurer que toutes les surfaces des plantes sont entièrement mouillées.

MISE EN GARDE :

CORROSIF pour les yeux. Irritant sévère pour la peau. Cause une irritation de la muqueuse. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver immédiatement après tout contact et utilisation. Le produit peut être nocif en cas d'ingestion et peut être mortel en cas d'inhalation. Porter des lunettes de protection ou un écran facial, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des bottes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparations.

OxiDate est un oxydant puissant et on a confirmé qu'il est corrosif pour les surfaces en métal. Bien rincer à l'eau tout l'équipement d'épandage après utilisation. Les attaches et surfaces en métal qui entrent en contact avec OxiDate, à la suite des applications quotidiennes, peuvent aussi se corroder. Expédier et entreposer à l'écart des aliments pour humains et pour animaux, des engrais et des semences.

Pour les pulvérisations foliaires (les applications dans les serres, dans les champs et hydroponiques)

Garder les personnes non protégées hors de la zone pendant la durée de l'application.

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Pour une entrée hâtive dans les aires traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, les applicateurs/travailleurs doivent porter des lunettes de protection ou un écran facial, une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des bottes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Pour les applications d'un brouillard ou d'une brume en serre

Garder les personnes non protégées hors de la zone de traitement de la serre pendant la durée de l'application.

Il est permis de pénétrer dans la serre uniquement après l'avoir entièrement aérée et que le brouillard ou la brume se soit dissipé.

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

En entrant dans une zone traitée de la serre tant que la zone n'a pas été complètement aérée et tant que les pulvérisations ne sont pas sèches, les applicateurs/travailleurs doivent porter des lunettes de protection ou un écran facial, une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues et un pantalon long, des bottes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH.

Délai d'attente avant récolte (DAAR) de 0 jours.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Ce produit peut être toxique pour les abeilles et certains insectes bénéfiques exposés au produit par contact direct. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas.

Utilisation en serre : toxique pour les abeilles et autres insectes utiles. Peut nuire aux abeilles et aux autres insectes utiles, dont ceux utilisés pour la production en serre. Ne pas appliquer lorsque les abeilles ou d'autres insectes utiles butinent dans le site à traiter.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est corrosif et il irrite gravement les yeux, la peau et les muqueuses. En raison des dommages probables aux muqueuses, le recours à un lavage gastrique peut être contre-indiqué. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ÉVALUATION DE LA SENSIBILITÉ DES PLANTES :

Utiliser l'OxiDate aux doses indiquées sur l'étiquette. Ne pas utiliser aux concentrations supérieures à celles recommandées car cela risque de brûler le feuillage. Les solutions plus concentrées que celles recommandées sur cette étiquette peuvent occasionner une nécrose des feuilles dans certaines cultures. OxiDate a été conçu pour fournir une source équilibrée de la matière active directement sur la surface végétale. OxiDate a été utilisé et testé sur plusieurs variétés de végétaux; cependant, la nature de la plante ciblée, les conditions environnementales, la vigueur du plant et l'utilisation d'autres pesticides peuvent tous affecter la sensibilité des plantes à OxiDate. La sécurité d'OxiDate n'a pas été déterminée sur toutes les plantes et les cultures. Les plantes cultivées en serre diffèrent énormément de celles cultivées dans les champs. Déterminer si l'OxiDate peut être utilisé en toute sécurité avant l'application. Avant de traiter un grand nombre de plantes, tester l'OxiDate ou les mélanges en réservoirs avec OxiDate et les autres pesticides ou fertilisants aux doses indiquées sur l'étiquette, et ce, sur un groupe de plantes séparé et surveiller l'apparition de symptômes de sensibilité avant de l'utiliser à grande échelle.

Les symptômes à surveiller sur les feuilles comprennent des taches jaunes ou brunes, des « brûlures » aux extrémités des feuilles et/ou du jaune ou du brun au bord des feuilles.

Lire l'étiquette avant d'utiliser ce produit. Utiliser seulement selon le mode d'emploi sur l'étiquette. Ne pas utiliser l'OxiDate au-delà des doses recommandées.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION :

OxiDate agit le mieux lorsqu'il est dilué avec de l'eau propre contenant peu ou pas de matières organiques ou inorganiques et ayant un pH neutre. Rincer à fond la cuve de mélange à l'eau avant de mélanger le concentré. La solution de pulvérisation devrait être préparée juste avant son application et être utilisée aussi rapidement que possible. Ne pas réutiliser une solution déjà mélangée; préparer une solution fraîche chaque jour.

MODE D'EMPLOI

OxiDate est utilisé pour la répression ou la répression partielle de nombreuses maladies dans les cultures figurant sur les étiquettes en serre, au champ et dans les systèmes hydroponiques.

Ce produit agit immédiatement au contact avec n'importe quelle surface d'une plante pour la répression ou la répression partielle des maladies des plantes – voir le tableau Instructions pour l'application foliaire. On doit assurer une bonne couverture et il faut bien mouiller le feuillage. Pour accroître la couverture et la pénétration du produit pulvérisé, utiliser un agent mouillant ou un surfactant non ionique compatible.

Pour optimiser la répression ou la répression partielle des maladies visées, appliquer OxiDate avant le développement de la maladie ou dès ses premiers stades.

Préparer une solution de travail fraîche juste avant son application. Ne pas utiliser un restant de solution pour l'application suivante.

Bien humecter toutes les surfaces de la plante, le feuillage supérieur et inférieur, y compris les hampes, les branches et les tiges pour assurer un plein contact avec les tissus de la plante et des fleurs. Pulvériser les plantes jusqu'à ce que le produit commence à ruisseler pour obtenir une couverture complète et égale de toutes les parties de la plante au-dessus du sol.

Le volume de solution de travail utilisé par hectare varie selon la taille de la plante, son stade de croissance, la densité de plantes, les conditions météorologiques et d'autres facteurs. Calibrer le volume de solution de pulvérisation par hectare avec l'équipement de pulvérisation qui sera utilisé, et ce, avant d'appliquer la solution pour s'assurer qu'il y a suffisamment de matière active dans la solution.

Ne pas pulvériser OxiDate par temps très chaud, par sécheresse ou lorsque les plantes sont peu vigoureuses. Pour les utilisations extérieures, éviter d'appliquer avant la pluie. Le moment idéal pour l'application du produit est tôt le matin ou en fin d'après-midi, lorsque la température est plus fraîche.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de

taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l’American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application pneumatique : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d’appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes à traiter. Mettre hors service les buses dirigées vers l’extérieur en bout de rang ou dans les rangs extérieurs. NE PAS appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/heure sur le site du traitement, tel que mesuré à l’extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation n’est PAS requise pour :

- les traitements appliqués à l’aide d’un équipement manuel autorisé sur cette étiquette,

d’un pulvérisateur à écran à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n’entre pas en contact avec la culture, les fruits ou le feuillage.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d’application directe du produit et la lisière, dans la direction du vent, de l’habitat terrestre sensible le plus proche (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives) et les habitats d’eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) ainsi que des habitats estuariens/marins.

Méthode d’application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requise pour la protection de:				
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien ou marin d'une profondeur de:		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	

Pulvérisateur agricole	Raisin, bleuet nain, fraise, tomates, laitue, céleri, pastèque, concombre, épinards d'eau Chinois, mûres et framboises, Légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>) et Légumes-tiges et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> (champ et serre plantules légumes), betteraves rouges (jardinières) des champs		1	1	1	1	1
	Citrouille, courgette, houblon		2	1	1	1	1
Applicateur pneumatique	Pomme, poire, raisin, bleuet en corymbe, cerise douce, mûres et framboises	Début de la croissance	20	10	4	1	1
		Fin de la croissance	10	4	2	1	1

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de pulvérisation de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Ne pas appliquer plus de 93,5 L d'OxiDate par hectare par application.

APPLICATIONS AU CHAMP, EN SERRE ET DANS LES SYSTÈMES HYDROPONIQUES

Lorsqu'appliquer selon le mode d'emploi, OxiDate réprimera les maladies indiquées ci-dessous sauf indication contraire.

Instructions pour l'application foliaire

Moment de l'application :

Commencer les applications sur les feuilles, les branches et les tiges avant le début ou dès les premiers signes de la maladie, et/ou lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie. Appliquer la pulvérisation diluée jusqu'au point de l'écoulement pour obtenir une couverture complète et uniforme.

Nombre maximal d'applications par an est 8.

Appliquer aux intervalles de 7 jours, tout dépendant du niveau de pression exercé par la maladie. Lorsque les conditions de la maladie est grave, réduire les intervalles de pulvérisation à une fois tous les 5 jours et utiliser des doses de dilution plus élevées si une gamme de doses est indiquée pour cette culture.

Délai d'attente avant la récolte = 0 jour.

Culture cultivée à l'intérieure et à l'extérieure	Maladies ciblées répression	Dose d'application
Bleuet	Pourriture sclérotique (répression partielle) (<i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
	Brûlure phomopsienne (répression partielle) (<i>Phomopsis vaccinii</i>)	
Raisin	Pourriture noire (répression partielle) (<i>Guignardia bidwellii</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
	Mildiou (<i>Plasmopara viticola</i>)	
	Brûlure phomopsienne sur les plants de vigne – pourriture des feuilles et des fruits (<i>Phomopsis viticola</i>)	
	Oïdium (répression partielle) (<i>Uncinula necator</i>)	
Fraise (champ et serre)	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Betteraves rouges (jardinières) des champs	Tache cercosporéenne (répression partielle) (<i>Cercospora beticola</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Pomme Poire	Feu bactérien (répression partielle) (<i>Erwinia amylovora</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Pomme	Tavelure du pommier (répression partielle) (<i>Venturia inaequalis</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)

Culture cultivée à l'intérieure et à l'extérieure	Maladies ciblées répression	Dose d'application
	Oïdium (<i>Podosphaera leucotricha</i>) Pourriture noire (répression partielle) (<i>Botryosphaeria obtusa</i>)	
Cerise (douce)	Réduction du désordre du décollement de la peau (levure associée : <i>Aureobasidium pullulans</i> , <i>Candida railenensis</i> , <i>Cryptococcus victoriae</i> et <i>Hanseniaspora uvarum</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Pastèque	Pourriture noire (répression partielle) (<i>Didymella bryoniae</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
SOUS-GROUPE DE CULTURES 13-07A (mûres et framboises)* (champ)	Feu bactérien (répression partielle) (<i>Erwinia amylovora</i>) Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Tomate	Feutrage des feuilles (répression partielle) (<i>Fulvia fulva</i> syn. <i>Cladosporium fulvum</i>), Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Concombre	Mildiou (répression partielle) (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>), Flétrissure bactérienne (<i>Erwinia tracheiphila</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Laitue	Mildiou (<i>Bremia lactucae</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Céleri	Mildiou (<i>Peronospora umbellifarum</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Laitue cultivée hydroponiquement	Oïdium (répression partielle) (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	Diluer 0,3 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 0,3 % (v/v)
Houblon	Brûlure alternarienne (répression partielle) (<i>Alternaria alternata</i>) Pourriture grise	Diluer 1 à 2,5 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 à 2,5 % (v/v)

<u>Culture</u> cultivée à l'intérieure et à l'extérieure	Maladies ciblées répression	Dose d'application
	(répression partielle) (<i>Botrytis cinerea</i>)	
	Mildiou (<i>Pseudoperonospora humuli</i>), Oïdium (blanc) (<i>Podosphaera macularis</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Citrouille	Oïdium (répression partielle) (<i>Podosphaera fusca</i>)	Diluer 2,5 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 2,5 % (v/v)
Courgette	Oïdium (répression partielle) (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	Diluer 2,5 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 2,5 % (v/v)
Épinards d'eau Chinois (champ et serre)	Pourriture grise (répression partielle) (<i>Botrytis cinerea</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
SOUS-GROUPE DE CULTURES 4-13B (Légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>) (champ et serre plantules légumes) : Bourse-à-pasteur, Brocoli chinois, Chou à faucher, Chou à grosses côtes, Chou cavalier, Chou frisé, Chou pak-choï, Colza, feuille, Cresson alénois, Cresson de Fontaine, Cresson de terre, Feuille de moutarde, Maca, Mizuna, Moutarde d'Abyssinie, Navet, feuille, Radis, feuille, Rapini, Roquette, Roquette sauvage et cultivars, variétés et hybrides de ces denrées	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
CULTURES 5-13 (légumes-tiges et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i>) (champ et serre plantules légumes) : Brocoli, Chou de Bruxelles, Chou pé-	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)

<u>Culture</u> cultivée à l'intérieure et à l'extérieure	Maladies ciblées répression	Dose d'application
tsaï, Chou pommé, Chou-fleur et cultivars, variétés et hybrides de ces denrées		

* SOUS-GROUPE DE CULTURES 13-07A (mûres et framboises) :Framboise sauvage (*Rubus muelleri*), Framboise, noire et rouge (*Rubus* spp.), Mûre (*Rubus eubatus*, y compris les nombreux cultivars, variétés et/ou hybrides connus en anglais SOUS des noms tels que Andean blackberry, arctic blackberry, bingleberry, black satin berry, boysenberry, brombeere, California blackberry, Chesterberry, Cherokee blackberry, Cheyenne blackberry, common blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, evergreen blackberry, Himalayaberry, hullberry, lavacaberry, loganberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, mora, mures deronce, nectarberry, Northern dewberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, Southern dewberry, tayberry, youngberry et zarzamora), Mûre de Logan (*Rubus loganobaccus*), Cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

NOTE À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS SPÉCIALES INDIQUÉES.

Les traitements par aérosol ou par brouillard pour la gestion des maladies foliaires dans les cultures étiquetées (voir le tableau ci-dessus) cultivées dans les serres et dans les systèmes hydroponiques.

OxiDate peut être appliqué sous forme d'aérosol ou de brouillard à l'aide d'un équipement commercial de brumisation à froid ou à chaud. Appliquer une solution d'OxiDate à raison de 1,0 % à 2,0 % v/v avec de l'eau jusqu'à obtenir une distribution égale sur la surface des feuilles et des tiges (fruits) et un temps de contact d'au moins 10 secondes.

Toujours tester la solution en appliquant le brouillard sur quelques plantes d'abord à ces concentrations et en s'assurant qu'elles ne sont pas blessées, avant de procéder à une application à plus grande échelle. Dans le cas des cultures qui sont en floraison et/ou qui ont une faible tolérance à OxiDate, ne pas dépasser la concentration de solution de 1,0 %. Répéter l'application une fois tous les 5 à 7 jours, jusqu'à un maximum de 8 applications par an. Utiliser un agent dispersant approuvé et compatible pour minimiser l'évaporation de l'aérosol appliqué et optimiser le dépôt du produit sur la surface de la plante.

Pour les applications sur les surfaces et l'équipement dans les serres

Pour nettoyer et désinfecter le bois et les surfaces dures non poreuses : Diluer entre 3,3 mL et 20 mL d'OxiDate par litre d'eau propre. Utiliser la concentration supérieure (p. ex., 20 mL/L) pour le traitement des endroits très sales ou contaminés.

Mode d'emploi :

- 1) Balayer les lieux et enlever tous les débris végétaux. Utiliser un pulvérisateur puissant pour laver toutes les surfaces et enlever les saletés;
- 2) Utiliser la dilution d'OxiDate appropriée (voir les doses d'utilisation);
- 3) Appliquer la solution à l'aide d'un pulvérisateur ou d'une machine à mousser pour mouiller à fond toutes les surfaces. Laisser la solution rester en contact avec les surfaces pendant au moins 10 minutes; laisser sécher à l'air;
- 4) Il faut peut-être frotter les surfaces pour enlever les proliférations d'algues et de champignons après le traitement; ensuite réappliquer OxiDate sur la zone de traitement;
- 5) Appliquer le produit dans le cadre d'un nettoyage régulier.

Pulvérisation : Pulvériser le produit jusqu'au ruissellement. Laisser la solution reposer sur les surfaces pendant 10 minutes.

Mousse : Appliquer OxiDate comme traitement mousse pour optimiser le contact sur les surfaces en bois et les surfaces verticales et irrégulières telles que les grillages métalliques et l'acier de construction où le contact est difficile à maintenir avec des traitements générant de grosses gouttelettes. Ajouter un moussant au réservoir de pulvérisation qui contient la solution diluée d'OxiDate. Appliquer la mousse jusqu'à ce que la surface traitée soit complètement couverte, puis laisser reposer 10 minutes. Laisser sécher à l'air la surface traitée à la mousse. Ne pas rincer.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un endroit frais et bien aéré, hors de la portée des enfants et loin de l'ensoleillement direct la nourriture pour les humains et les animaux. Ne pas laisser le produit surchauffer lors de l'entreposage. Cela pourrait entraîner la dégradation du produit et le rendre moins efficace. Puisque OxiDate est un agent oxydant puissant, le contact avec les combustibles peut causer un incendie. Garder le contenant bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ELIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.